

Journées des Suisses de l'étranger : 27-29 août 1965 à Soleure : thème principal : présence de la Suisse dans le monde

Autor(en): **Muller, Edmond**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France**

Band (Jahr): **11 (1965)**

Heft 5

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-848998>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Journées des Suisses de l'étranger

27-29 août 1965 à Soleure

Thème principal :

Présence de la Suisse dans le monde

Pour servir de préparation aux échanges de vues, nous publions ci-dessous deux documents qui ont reçu l'approbation de la Commission des Suisses à l'étranger :

- 1) un questionnaire, suivi de quelques indications qui faciliteront vos réponses ;*
- 2) un inventaire des formes de la présence suisse dans le monde. Celui-ci ne vise pas à être complet, mais à rappeler ce qui existe, afin que la discussion ne se disperse pas.*

Il va sans dire que les « Journées 1965 » permettront, comme à l'accoutumée, d'aborder d'autres questions d'intérêt général, telles que l'A.V.S./A.I., le régime d'autorisation pour l'achat de bien-fonds, l'article constitutionnel, le Fonds de Solidarité.

A ce propos, nous adressons encore une fois à nos compatriotes de l'étranger la prière instante d'adhérer à cette coopérative d'entraide mutuelle et d'épargne. C'est dans leur intérêt direct et personnel. Mais surtout l'adhésion de chacun doit apporter la preuve que la notion fondamentale de la solidarité n'est pas une formule creuse, mais une réalité vivante, comme elle l'a été tout au long de l'histoire de la Confédération. Le pays lui-même y prend part, puisque les Chambres fédérales ont accepté à l'unanimité d'accorder à votre Fonds de Solidarité la garantie officielle et d'en couvrir les déficits éventuels, comme ce fut déjà le cas pour une somme de 526.999 F.

Les temps sont bientôt là où le peuple suisse devra se prononcer sur l'introduction dans la Constitution d'un nouvel article qui vous concerne. Vous ne pourrez pas déposer votre bulletin dans l'urne. La décision qui peut engager votre avenir civique dépend donc exclusivement des citoyens résidant au pays. Il faudra les convaincre d'être affirmatifs : c'est à vous qu'il appartient d'apporter les arguments qui détermineront leur décision.

Or, quel argument pourrait être plus persuasif que celui de l'adhésion en masse au Fonds de Solidarité ? A l'heure actuelle, un citoyen suisse sur trente parmi ceux qui résident à l'étranger est membre du Fonds. Cela suffit-il à forcer l'admiration et à emporter la décision de vos compatriotes restés au pays ? Nous pensons que la situation est sérieuse et exige de chacun la réflexion, puis la décision.

Secrétariat des suisses à l'étranger
de la N.S.H.,

26, Alpenstrasse, Berne.

le directeur :

Edmond MULLER.